



Lundi 1^{er} août 2011

Les attaques contre l'hébergement sont une honte

Europe-Ecologie Les Verts soutient le mouvement lancé par le collectif des associations unies et les familles qui s'étaient installées dans le square Boucicaut à Paris.

Alors que le numéro d'urgence du 115 était déjà saturé, la suppression de centaines de places condamne à l'errance les plus fragiles de nos concitoyens. Le Président du Samu Social Xavier Emmanuelli a démissionné du Samu social, dénonçant la baisse des sommes allouées par l'Etat et l'impossibilité d'assumer correctement sa mission et d'éviter que des milliers de personnes dorment dans la rue.

L'argumentation gouvernementale du "Logement d'abord" est une insulte à tous ceux qui seront obligés de dormir dehors : où sont donc des "logements d'abord" ? En restreignant l'hébergement avant que les logements très sociaux (de type PLA-I) soient en nombre suffisants pour les mal-logés, le gouvernement sacrifie une fois de plus son engagement de réaliser le droit au logement, qui a pourtant une valeur constitutionnelle.

Il est anormal que ce soit les collectivités locales qui, seules, pallient ces insuffisances, quand elles en ont les moyens. Cela induit une concentration des réponses sur un même lieu ; et à la crise globale, s'ajoute une inégalité territoriale.

Ce n'est pas en déplaçant les personnes qui souffrent, en condamnant les zones d'ombres urbaines, en leur réduisant les accès dans l'espace public, qu'on améliore leur situation. On ne perd pas d'argent en préservant la dignité d'une personne, on en perd en l'expulsant.

Europe-Ecologie Les Verts d'Ile-de-France et de Paris proposent de :

- Créer un véritable service public du logement qui assure le DALO, qui contraigne les opérateurs du secteur, aide les personnes en difficulté de paiement et réduise les espaces inoccupés pour augmenter le nombre de places d'hébergement, le nombre de logements d'insertion afin de sortir les personnes de la rue.
- Réquisitionner et taxer fortement les bâtiments vacants.
- Développer rapidement l'intermédiation locative, sur le modèle londonien, en proposant aux propriétaires un loyer comparable à celui du marché.
- Empêcher les expulsions locatives sans relogement des ménages qui de bonne foi ne peuvent plus payer leur loyer.
- Instaurer une règle de 10 % de logements sociaux au sein de chaque programme immobilier. Généraliser et renforcer l'article 55 de la loi SRU en y inscrivant un pourcentage minimum de logements très sociaux (PLAI).

Contacts presse :

EELV Ile-de-France : Jean-Luc DUMESNIL - Secrétaire Régional - 06 80 77 59 30

EELV Paris : Manuel DOMERGUE - 06 22 59 95 07

Europe Ecologie Les Verts Ile-de-France 5 rue d'Arcueil 75014 Paris 01 45 65 33 60 • fax 01 45 65 41 50 •
SIRET 380 811 091 00020

Permanences de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00. - RER Cité Universitaire – ligne Bus 21.